

Organisateurs : Michel CLERGET, Vincent FAUCHE, Julien SOUVILLE, Thai-An TRAN
Contact via le kifaikoi sur le site.

Escalade à Ladoumègue

Du lundi 23 septembre 2019 au lundi 29 juin 2020

Centre sportif Jules Ladoumègue : 37 rue des Petits Ponts, 75019 Paris (Tramway T3 Delphine Serig, ou RER E gare de Pantin)

Horaires : le début de la séance est conditionné par la présence d'un référent. Les horaires s'entendent par entrée et sortie des heures indiquées. Le temps passé dans le vestiaire est contenu dans la durée du créneau. Le créneau du CAF est de 17h30 à 20 heures. Il est étendu à partir de 20h jusqu'à 22h30, grâce à une convention avec CIMES19 (club titulaire du créneau 20h-22h30). Les grimpeurs (au nombre maximal de 25) seront autorisés à grimper sur ce créneau sous réserve de la présence d'un référent CIMES19.

Ladoumègue nécessite d'être à jour de sa cotisation 2019/2020 et de s'inscrire sur le site internet rubrique mur. Les grimpeurs devront porter au baudrier une étiquette avec le logo du CAF, dans laquelle aura été glissée une photocopie de la licence, mentionnant au dos le nom et le téléphone de la personne à joindre en cas d'urgence.

Participation annuelle : 45 €.

Niveau : 5c en tête. Du fait de la présence de nombreux dévers, Ladoumègue n'est pas une salle adaptée aux débutants. Les inscrits à ce créneau doivent être autonomes. (Voir ci-dessous).

Nombre de places (organisateurs compris) : 25

Encadrement et sécurité : des bénévoles référents assurent le bon fonctionnement et la sécurité des séances, facilitez-leur la tâche. Les référents pourront vous faire des remarques sur votre façon de grimper et d'assurer. Ils pourront exclure du groupe toute personne en cas de conduite dangereuse.

La séance est conditionnée par la présence d'un référent. Nous vous invitons à consulter le tableau des référents, depuis le site et à vous inscrire. Nous sommes à la recherche de référents. Si vous souhaitez devenir référent, merci de nous le faire savoir.

Critères d'autonomie, retenus dans le livret d'escalade de la FFCAM

Partie 1 (une autonomie en moulinette)

- connaître son matériel
- savoir mettre un baudrier
- savoir s'encorder
- vérifier le matériel et/ou le noeud de son partenaire,
- gérer la corde et le frein d'assurage et savoir adapter la tension de la corde en fonction de l'aisance du grimpeur et du risque de vol,
- pouvoir stopper le grimpeur lors de sa descente

Partie 2 (autonomie en tête)

- savoir lover une corde
- savoir parer le grimpeur avant la première dégaine
- savoir ce qu'est le couloir de chute et se positionner en conséquence
- anticiper le moment où le grimpeur en tête aura besoin de corde pour la mousquetonner dans la dégaine - savoir grimper en tête en faisant des pauses
- savoir adapter son assurage en fonction des besoins du grimpeur
- mousquetonner les dégaines dans le bon sens
- ne pas mousquetonner à bout de bras
- pouvoir faire des vols de faible hauteur.

Partie 3 (autonomie en tête confirmée).

- connaître les composantes de la chaîne d'assurage
- savoir intervenir en cas de mauvaise manipulation d'une tierce personne
- connaître les compétences de son partenaire
- savoir assurer de manière autonome
- savoir donner ou reprendre de la corde rapidement
- savoir assurer de manière dynamique
- savoir se placer en fonction de la situation du grimpeur
- savoir anticiper une chute
- savoir lire les premiers mètres de la voie et anticiper les mouvements à faire.